



Amiens, le 13 octobre 2014

Communiqué de presse

Sécurité routière / campagne betteravière Boue sur la chaussée : attention danger !



À l'occasion du début de la campagne betteravière, qui va durer plusieurs semaines, Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, et le Conseil général de la Somme ont souhaité attirer l'attention des professionnels (exploitants agricoles, transporteurs et sucriers) sur le danger représenté par la boue laissée sur la chaussée lors du chargement et du transport des betteraves vers les sucreries.

En effet, la boue rend la chaussée glissante et fait courir des risques d'accident aux usagers de la route, et notamment aux deux-roues motorisés.

Une campagne d'information auprès des professionnels

La préfète a mobilisé la gendarmerie départementale la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement pour organiser, dans les sucreries, des réunions d'information à destination des transporteurs.

Une plaquette informative à l'attention de ces professionnels.

Elle leur rappelle les risques juridiques encourus en cas d'accident, leur donne des recommandations pour réduire les dépôts de boue et leur fournit des conseils sur l'installation de signalisation des zones dangereuses et sur le nettoyage de la chaussée.

Les exploitants et les transporteurs peuvent se rapprocher des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement pour obtenir des conseils pratiques sur la réglementation qui leur est applicable.

Cette plaquette est téléchargeable sur le site des services de l'État dans la Somme :
<http://www.somme.gouv.fr/content/download/13335/82745/file/BOUE.pdf>